

Conférence de Mme Nayla Tabbara

29 Septembre 2014



« TOLERANCE AU PARTENARIAT ET LE CHANGEMENT FONDAMENTAL DANS LE SYSTEME EDUCATIF AU LIBAN »

L'Association ADYAN a été fondée en 2006. Elle a été fondée par des musulmans et des chrétiens qui avaient foi dans l'importance du dialogue et de la connaissance mutuelle.

Cette Fondation a tout de suite vu que:

- L'éducation était un thème fondamental
- Le dialogue seul ne suffisait pas; il fallait lui trouver un cadre; celui de la citoyenneté.

Et c'est dans ce sens que la réforme des programmes a été entamée.

Une Charte Nationale pour l'Éducation a été mise au point afin de mieux vivre ensemble au Liban. Les programmes d'action avaient été faits après l'*Accord de Taef*, et selon deux thèmes fondamentaux : la Tolérance et la Fusion (Assimilation).

Nous avons approché le Ministère de l'Education en argumentant que ces deux thèmes ne portaient plus vraiment des valeurs positives; nous voulons former des citoyens capables d'accepter la diversité et de construire avec l'autre.

- Fusion (le programme de formation civique ne comporte que très peu de références à la diversité religieuse au Liban). Un exemple typique : emploi de noms propres neutres comme Nabil, Samir,...les élèves grandissent avec ce tabou. Une fois qu'ils fréquentent les universités, les étudiants sont choqués par cette diversité et sont incapables de la gérer.
- Tolérance : dans toutes les rencontres inter-religieuses ou interculturelles, ce thème a une connotation ancienne et peu adéquate à la situation actuelle et peut-être même négative. Politiquement ce terme est retrouvé dans les édits de tolérance en Europe suite aux guerres de religions. Ce terme ne s'adapte plus aux démocraties actuelles.

Ces deux termes ont donc été remplacés par :

- Acceptation de la diversité comme valeur ajoutée (Fusion)
- Partenariat : Ensemble comme Citoyens (Tolérance)

Les étudiants ne doivent pas avoir peur de parler de diversité religieuse.

Il faudrait avoir : Une curiosité pour apprendre et une curiosité pour aller vers l'autre et en découvrir non seulement les pratiques religieuses, mais l'histoire, l'héritage, la mission, les aspirations...

Le Partenariat : Il s'opère sur base de connaissance mutuelle pour pouvoir construire ensemble.

Cette Charte a pour objectif de former un consensus avec toutes les parties concernées, à savoir : Le Ministère de l'Education, les Fédérations d'écoles privées religieuses et laïques, les ONGs qui travaillent dans l'éducation, les représentants des différents partis politiques ainsi que les représentants religieux. Il a fallu aussi avoir l'aval des autorités religieuses.

Ceci pris un bon moment ; et finalement une première signature de cette Charte a eu lieu.

En parallèle il y a eu une série d'études de recherches opérées sur le dépouillement des programmes d'éducation civique, de philosophie, de civilisation et de sociologie afin d'évaluer l'impact de cette diversité sur les jeunes. Un curriculum auxiliaire a été créé afin d'inclure dans le programme des objectifs très spécifiques par cycle et par année.

À partir de là, et en coordination avec le Ministère de l'Education et le CRDP le travail a été opéré sur les livres eux-mêmes. Ce travail a été fait d'une manière pédagogique et professionnelle par les éducateurs.

Nous espérons former des « soldats de la paix ». Des citoyens qui embrassent la diversité et qui savent comment la gérer positivement.
